

EMPLOYES DE BLANCHISSERIE ET DE PRESSING

Afin de préserver votre santé, votre médecin du travail **AMETRA 06** vous conseille de protéger :

Vos yeux



- Les lentilles de contact sont déconseillées.
- Porter des lunettes de protection pour le chargement des machines en solvants et la récupération des boues.

Votre peau

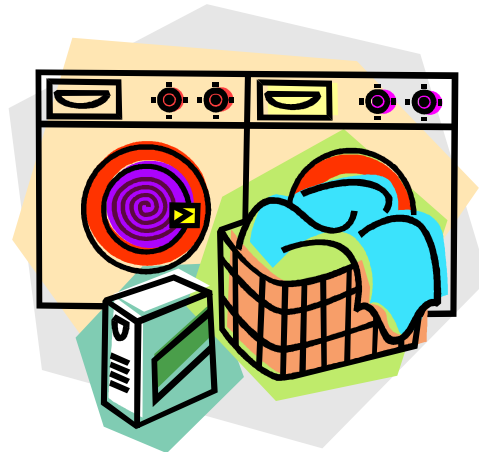
- Porter des vêtements de travail adaptés.
- Laver soigneusement vos mains, utiliser des crèmes protectrices.
- Porter des gants particulièrement lors du tri du linge ainsi que lors de la manipulation prolongée de solvants.

Vos voies respiratoires



- Travailler dans un local bien ventilé.
- Porter un masque respiratoire adapté pour le démontage, la récupération des boues, les transvasements...
- A l'ouverture de la machine, s'éloigner quelques instants avant le déchargement.

Respecter les consignes de sécurité indiquées sur les étiquettes des produits utilisés ainsi que sur les fiches techniques et de données de sécurité. Si besoin, interroger votre Médecin du Travail .



Dans les blanchisseries industrielles en particulier,

- Ne pas porter de bague.
- Attacher vos cheveux s'ils sont longs.
- Porter des chaussures de sécurité (utilisation de cabris, risque de chutes ou de heurts).



Vos vaccinations

dt Polio, Hépatite B
Veiller à leur mise à jour

Votre dos et vos articulations



- Travailler à bonne hauteur (table de travail réglable).
- Utiliser un fer à repasser le plus léger possible.
- Eviter les postures penchées en avant pour la manipulation, le chargement des machines et le recueil du linge à la sortie : fléchir les genoux en gardant le tronc le plus vertical possible.
- Pas de posture prolongée, les bras relevés.

Vos jambes

- Alternier dès que possible la station assise et debout (siège assis/debout conseillé pour le travail sur machines).
- Boire suffisamment d'eau.
- Eviter les vêtements trop serrés au niveau des jambes et de l'abdomen.
- Eviter les sources de chaleur extérieures à votre travail. (exposition solaire prolongée...)
- Pratiquer une activité physique régulière.
- Dormir les jambes surélevées.



En cas de grossesse, contacter votre médecin du travail

NE PAS FUMER, BOIRE ou MANGER SUR LES LIEUX DU TRAVAIL

Si vous le souhaitez, une liste des équipements de protection individuelle est disponible auprès de votre médecin du travail